Geo Boy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI, 8 DECEMBRE, 1898. No. 43.

NOTES GENERALES SUR LES RESSOURCES DU NORD-OUEST.

Soyons Prudents

(Suite.)

L'EAU.

Le Nord-Ouest e-t arrosé par la grande Rivière Saskatchewan, dont les deux branches, parties des flancs des Montagnes Rocheuses, coulent de l'ouest à l'est, sur une distance de plus de 500 milles. Un peu à l'est de Prince Albert, ces deux rivières réunissent leurs eaux pout aller les déverser à 500 milles plus loin dans le grand Lac Winnipeg.

Ces deux branches de la Saskatchewan en traversant parallèlement tout le Nord-Ouest, sont alimentées par une foule de petites rivières ; où on y rencontre aussi plusieurs lacs d'une étendue considérable—de petits ruisseaux qui fournissent aux colons, toute l'année, une eau douce, pure et abondante. L'eau des puits est bonne; On en trouve en creusant à une profondeur moyenne de 15 à 25 pieds ; dans certains puits l'eau est aussi douce que l'eau du St. Laurent ; dans d'autres endroits elle est un peu dure, mais toujours bonne à boire, à laver et à cuire les aliments.

La rivière Esturgeon qui sert de décharge au Grand Lac, traverse le village de St Albert, et va se jeter, à 18 milles plus bas, dans la rivière Saskatchewan, fournissant dans son cours plusieurs bon pouvoirs d'eau.

LE CLIMAT.

Le climat du Nord-Ouest ne mérite pas la triste réputation qu'on lui fait. On ne trouvera nulle part un pays plus salubre : les maladies épidémiques y sont absolument inconnues. En été, le soleil brille à travers une atmosphère pure, limpide, vivifiante ; on ne voit pas de ces transitions subites de l'extrême chaleur au froid pluvieux. Les nuits sont toujours fraiches. Le printemps commence avec le mois de mars. Les semences se font en avril et en mai. Le peu de neige de l'hiver est bientôt fondue et ne donne jamais assez d'eau pour faire déborder les rivières ; par contre, la terre gèle à une grande profondeur, et au printemps dégelant doucement, graduellement, elle fournit, pendant longtemps, l'humidité nécessaire à la végétation. Les récoltes se font en août et en septembre, les battages en octobre. L'automne est la plus belle saison de l'année au Nord-Ouest ; toujours une température égale, sereine ; le ciel est rarement couvert. Les jours sont extrêmement longs ; au mois de juillet, à dix heures du soir, on peut lire son journal à la lumière du jour. La neige tombe vers le milieu de décembre pour disparaitre avec le mois de mars. Dans l'hiver 1892, nous n'avons pu nous servir de traineaux qu'au 26 janvier ; Il tombe en moyenne 12 à 15 pouces de neige ; les chemins sont toujours beaux. En hiver, le thermomètre tombe plus bas que dans la Province de Québec, mais c'est un fait reconnu qu'on est moins incommodé au Nord-Ouest, par une température de 40 dégrés qu'on ne l'est à Montréal par un froid de 20 degrés.

Depuis que des colons canadiens sont établis à Edmonton et à St. Albert, nous pouvons affirmer que jamais aucun d'eux n'a été empêché par le froid de faire ses voyages, d'aller au bois, ou de vaquer à ses ses occupations.

LE FOIN NATUREL

Le foin est le produit le plus abondant du Nord-Ouest ; le colon n'a qu'à mettre la faucheuse dans la prairie pour faire sa provision de fourrage. Ce foin est composé de jargeot d'herbe plate, de foin bleu, de prèle, de pois de lentille, de rosiers sauvages.

Ce foin est très nutritif, les animaux le mangent bien.

Les prairies artificielles réussisent très bien, mais leur foin (mil et trèfle) n'est pas beaucoup demandé ; le gouvernement met en réserve certains lots situés sur le bord des lacs ou le long des rivières, dans des endroits bas, pour fournir aux colons nécessiteux, à raison d'un droit de dix centins, le foin qu'ils n'ont pas trouvé sur leurs terres.

Le foin naturel se vend cinq à six dollars, la tonne.

(A suivre.)

XX.

Extraits d'une Lettre de Mgr. Langeviu au Congres de Colonisation.

Archevêché de St Boniface, Man.,

le 15 novembre 1898,

A M. le docteur Brisson, agent général de la Société de Colonisation et de repatriement.

Mon cher docteur,

Vous m'avez fait un immense plaisir et un grand honneur en m'invitant à assister au Congrès de Colonisation qui doit être tenu à Montréal le 22 courant, et je vous en remercie beaucoup.

Comme évêque et comme Canadien-français, je ne puis être indifférent à ce qui se fait dans notre chère patrie canadienne pour l'extention de la foi catholique et l'expansion de notre nationalité. Il faudrait que toutes les forces vives de la nation fussent ralliées autour de votre société de colonisation comme autour d'un drapeau, car il s'agit d'assurer notre avenir national, et la religion y est tout particulièrement concernée et intéressée. Pour ne parler que du Manitoba et aussi du grand Nord-Ouest, où deux autres provinces se formeront bientôt, il serait à désirer que tous les catholiques et surtout nos compatriotes fussent amenés à bien comprendre que jamais moment n'a été mieux choisi pour nous envoyer des colons sérieux. Le sol qui est très fertile coûte encore peu de chose, et l'on peut en acquérir aisément une grande quantité. Il y a encore beaucoup de lots gratuits ou "homestead" concédés par le gouvernement. Je ne crains pas d'affirmer qu'en général, tout travailleur sérieux et économe est certain de réussir dans nos régions où la culture est plus facile et le marché excellant. Seulement les extravagances, les dettes et la nonchalance n'enrichissent pas plus au Manitoba que sous d'autres cieux.

Des flots de population étrangère nous envahissent de toutes parts, et bien que nos groupes canadiens soient déjà "trop organisés et trop compactes" pour "être sérieusement entamés" ou déracinés, néanmoins, il nous faut du renfort pour mieux résister, progresser plus vite, dilater nos tentes, et rendre la position à jamais imprenable dans les vallées fertiles de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, aussi bien que sur les bords de la Saskatchewan, à Edmonton et à Prince Albert.

* * * * *

Nous ne voulons pas certes dépeupler la chère province de Québec ! Ce serait bien mal comprendre nos meilleurs intérêts et payer d'imgratitude cette province-mère, à laquelle nous devons tout ce que nous sommes, au double point de vue religieux et nationale, car c'est elle qui nous a envoyé nos premiers législateurs, nos premiers évêques, beaucoup de nos premiers missionnaires, presque tous nos prêtres séculiers et la plupart de nos bons colons.

Cependant il me semble que, sans être infidèle à Québec, chaque homme influent, chaque curé de paroisse, devrait se faire un devoir de diriger vers nos prairies, ceux de nos compatriotes qui veulent absolument quitter Québec pour des pays étrangers, aussi bien que ceux qui désirent se procurer à meilleur marché de grandes étendues de terre pour y établir leurs enfants, ou enfin ceux qui ont goûté à la vie des villes, qui reviennent des Etats-Unis et qui désirent une culture plus facile que celle d'une terre couverte de bois touffu—en bois debout,

Même j'ose dire que c'est l'intérêt vital de la province de Québec de ne pas se concentrer en elle-même et de ne pas s'isoler ; puisque sa représentation à la chambre des communes devant être toujours la même, elle aura besoin un jour de trouver dans une autre provinee, un point d'appui nécessaire ; ce sera la récompense de sa générosité, aux jours de sa plus grande force d'expansion ; et ce serait vraiment méconnaitre un devoir, que de rester même indifférent à notre appel : "Au secours", à l'heure critique de notre histoire !

* * * * *

ADELARD, O. M. I.,

Archévêque de St Boniface.

DIGNITE DU CULTIVATEUR.

"Pour moi rien n'est au-dessus du cultivateur: Je salue avec respect, sur le seuil de leurs demeures, ces braves familles qui vivent au sein de la belle et honnête nature, dans la pure atmosphère des champs, plus près de Dieu que nous. Pour un de leurs jours sereins et laborieux, je donnerais un mois de nos vaines agitations.

"Enseignons aussi à nos fils, s'ils sont nés au milieu des champs, qu'un brevêt de médecin, d'avocat ou de notaire ne les élève pas, Qu'ils soient fiers de recueillir la succession paternelle et qu'ils n'avilissent pas, en la méprisant, une profession qui n'a pas de supérieure.

"Instruisons-nous, si nous voulons, et sachons, en la relevant, faire de l'agriculture, l'aristocratie de notre peuple.

"C'est d'elle, aussi bien que nous vient, ce que nous avons de meilleur. C'est des réserves de nos campagnes, du sein de lours familles patriarcales que surgissent constamment les hommes qui font l'honneur de notre pays.

MME DANDURAND.

Agence canadienne a Washington.

Les journaux de Washington demandent au Canada d'établir un commissariat dans le capitale américaine afin que les affaires des deux pays soient désormais plus étudiées et mieux suivies.

Le Canada, disent ces journaux, gagnera énormément à avoir un représentant à Washington, où pense et vit la grande opinion américaine, où 150 correspondants distribuent de la pâture à la presse des deux mondes, où sont groupées les ambassades et les légations, enfin où un commissaire canadien tiendrait soigneusement les hommes politiques de toute nuances au courant des choses de notre pays et pourrait se renseigner à point sur les choses de notre pays et des Etats-Unis.

Cette question de l'établissement d'un commisériat a déjà, croyons-nous, préoccupé l'attention de M. Laurier et de ses collègues et reviendra pout-être sur le tapis.—La Patrie

Le Chronicle, de Québec, fait remarquer que la province de Québec occupe un rang fort enviable dans le Dominion au point de vue de la sobriété. Les chiffres officiels indiquent qu'il y a moins de condamnations devant les tribunaux pour ivresse dans notre province que dans les provinces de Manitoba, Colombie Anglaise, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick et Ile du Prince Edouard. Ce qui prouve, que si la province de Québec a vote contre la prohibition, ce n'est pas par amour excessif du whisky.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 51— 17 Nov 1898.

Envers et contre tout (Pierre de Chateau).—Qu'est-ce que le bonheur, poésie (Louis du Plain),—Jean Tapin (Cap Danrit).—Une leçon d'histoire (Celio).—Boite aux lettres.—Tirelire aux devinettes.

Illustration par Manllick, Paul de Séman Paul Merwart etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affrancnie. Librairie Ch. Delagrave 15, rue souf-flot, Paris et chez tous les libraires. Abonnement : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe d la Société de la Colonisation d'Emoɘ ton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins. trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.

FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 8 Décembre, 1898.

EST vs. OUEST.

Ces deux mots, à la tête d'un article, sont de nature à créer l'impression qu'il s'agit des intérêts de l'Orient contre l'Occident dans le monde entier ou pour le moins des intérêts de l'Est contre les intérêts de l'Ouest du Canada. Eh bien, détrompez-vous, lecteurs, il s'agit simplement de la partie Est et de la partie Ouest de notre bonne petite ville d'Edmonton, (population 2,500 à 3,000).

Dans ce temps d'élections municipales, de votation de règlements, etc., il est excessivement curieux de pouvoir remarquer l'orientation des esprits et les différentes solutions que l'on donne dans ce bon public aux questions qui touchent de si près au progrès de la ville d'Edmonton.

On est disposé à croire tout d'abord que les hommes les mieux qualifiés sous le rapport de l'intelligence, des aptitudes commerciales, du désintéressement, de la position financière, etc., devraient être choisis et élus comme conseillers municipaux de préférence à des hommes ne possédant pas ces qualités au même dégré. Eh bien, non, ce n'est pas cela ; parceque M, X. demeure à 200 verges à l'ouest de M. Z. celui-ci devra être élu sans égard aux mérites particuliers de ces deux messieurs.

C'est un système absurde, ridicule même, s'il n'était en même temps préjudiciable aux meilleurs intérêts de la ville d'Edmonton. Ce qu'il faut à une ville pour progresser, pour grandir, c'est l'union de tous les hommes de bonne volonté, de toutes les intelligences et nous souhaitons ardemment, pour le plus grand bien d'Edmonton, voir arriver le jour où les citoyens de l'Est se joindront à ceux de l'Ouest pour travailler de concert pour le progrès et l'agrandissement de la métropole future des Territoires.

Reponses a Notre Correspondant "Curieux" de la Semaine Derniere.

La première question que nous pose notre correspondant "Curieux" est à l'effet de savoir si M. Oliver a reçu du gouvernement une réponse à la demande qu'il faisait, un jour, en chambre à propos des exemptions de taxes des terres du Pacifique Canadien.

La réponse que M. Oliver a reçue dans le temps fut que le gouvernement avait pris cette question "en sérieuse considération. Et voilà. Nous doutons fort que l'électorat des Territoires soit satisfait de cette réponse diplomatique, et le parti libéral, après avoir dénoncé pendant si longtemps les conservateurs et leur générosité envers la puissante compagnie du C. P. R., ne devrait pas aujourd'hui tomber dans l'erreur de ses prédécesseurs et perpétuer le tort et le dommage causés à ce pays par ces exemptions de taxes. Pourquoi ne fait-on pas courir le délai d'exemption du jour où la compagnie a choisi ses terres au lieu d'attendre que ses patentes soient émises, ce qui n'a lieu que lors de la vente de ces terres. C'est le moyen le plus pratique pour le gouvernement de favoriser la colonisation dans l'Ouest, car la compagnie C. P. C., en voyant arriver le moment où elle devra payer des taxes, s'empressera de vendre à n'importe lequel prix pour se débarrasser de ses terres. Que le gouvernement agisse sans crainte, sans délai, il aura le public pour lui.

A la deuxième question la réponse est plus épineuse. Nous ne connaissons pas les causes du délai apporté à la construction et mise en place de la superstructure du pont. Nos informations particulières vont à dire cependant que le retard ne se prolongera pas et qu'avant longtemps les deux rives de la Saskatchewan seront en communication. Le gouvernement Laurier a l'avantage de se rendre très populaire dans tout notre district en terminant, aussitôt que possible, ces travaux que les conservateurs nous avaient si longtemps promis et toujours négligés de faire. Il est donc à espérer que nos gouvernants d'Ottawa ne voudront pas perdre le fruit des travaux déjà accomplis et que nous verrons dans un avenir très-rapproché la fin de ces travaux si importants pour notre ville et notre district.

Quant à la troisième question, qui a rapport aux argents dépensés pour amener dans notre pays les Galiciens, Doubouriskis, etc., il nous est impossible de croire que les autorités du département d'immigration soient convaincus qu'il est préférable d'amener ici, à grands frais, ces immigrants que les pays Européens deversent à pleins bords sur l'Amérique, et probablement parcequ'ils ne sont pas les meilleurs éléments de leurs pays respectifs. Pourquoi ne pas dépenser ces sommes énormes à nous donner de braves colons anglais, français, allemands, etc., gens qui peuvent aider immédiatement au progrès du pays et seront dès maintenant des citoyens ayant conscience de leur dignité et comprenant parfaitement les droits et les obligations du sujet britannique.

Quant aux montants votés par les Communes pour favoriser ce genre d'immigration aux Canada, nous sommes d'opinion que cet argent serait bien mieux employé à faire venir ici des gens civilisés et que c'est toujours une mauvaise politique de préférer la "quantité" à la qualité. Sans doute, M. Sifton veut pouvoir se vanter en 1901, lors du recensement, d'avoir augmenté la population du Canada de quelques milliers de citoyens, mais il fait fausse route, et sans connaitre les sommes énormes employées à favoriser cette immigration, il est évident pour nous que c'est de l'argent jeté à l'eau et qui ne rapportera pas à notre pays un bénéfice proportionné.

Nous comptons que notre corespondant "Curieux" sera satisfait de ces réponses.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur de l'OUEST CANADIEN,

Durant la dernière campagne électorale j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs centres canadiens-français et j'en ai profité pour venir en contact plus immédiat avec nos compatriotes de notre district. J'ai remarqué une anomalie qui m'a un peu choqué et que je voudrais bien pouvoir m'expliquer.

Comment se fait-il que dans certaines colonies, peuplées aux neuf-dixièmes de canadiens-français et de métis catholiques. où tout le monde, ça va sans dire, assiste à la messe, paie sa dime au curé, acquitte ses rentes de banc etc., etc., etc. ; on trouve des districts d'école protestants, où des maitres protestants font la classe aux enfants catholiques, et où il ne s'enseigne pas un seul mot de français.

J'ai pensé à m'expliquer ce "non sens" lorsque je sais que la loi scolaire des Territoires, 1o permet aux catholiques d'avoir leurs écoles séparées ; 3o. autorise l'enseignement d'un cours primaire français.

La loi n'est-elle pas connue, ou refuse-t-on délibérément de profiter du peu qu'elle nous accorde ?

Remarquez, M. le rédacteur, que je ne parle pas d'un cas isolé, mais d'une chose qui parait se généraliser dans le pays, au nord comme au sud d'Edmonton on voit des écoles protestantes où il pourrait y avoir des écoles catholiques.

ALFRED.

Mon cher Editeur,

J'habite votre beau pays depuis quelques semaines seulement et déjà, je l'avoue, je me sens fortement épris de ses avantages et des chances de réussite qu'y trouverait un bon colon agriculteur. J'ai beaucoup voyagé, j'ai visité bien des endroits pour essayer de m'établir et je ne pense pas qu'on puisse trouver, nulle part ailleurs, un sol plus riche, un climat plus sain, des chemins plus beaux, un marché meilleur pour tous les produits et surtout une population plus sympathique. J'aime beaucoup votre Alberta et avant longtemps, je serai moi-même citoyen Albertain.

Ma famille est encore dans la province de Québec, j'ai l'intention de la faire venir au printemps prochain ; mais, monsieur l'Editeur, n'y aurait-il pas moyen d'obtenir du gouvernement ou de la Cie du Canadien Pacific, des conditions plus acceptables et plus en rapport avec nos moyens. Les prix de passage sont exorbitants, pour une famille qui doit acheter sept ou huit billets, à part le fret sur les articles de ménage et autres dépenses. J'ai connu une famille, arrivée ce printemps, qui a payé au-delà de trois cents piastres aux compagnies de chemins de fer pour venir des Etats de l'Est à Edmonton ; elle était composée du père, de la mère et de huit enfants. Or cette somme représntait le travail de toute la famille pendant dix-huit mois.

Si l'on veut peupler un pays, si l'on prétend attirer ici une population nombreuse, qu'on sache bien que ce ne sont pas les riches qui laisseront leurs belles fermes d'en bas pour venir ici, casser la prairie ; ceux-là on les verra venir durant les beaux mois de l'été, dans des excursions spéciales. Ce sont plutôt les pauvres, les pères de nombreuses familles, qui n'ont pas de ferme ou qui n'en ont qu'une déjà épuisée par une culture de plusieurs années. C'est le petit habitant, incapable d'établir ses enfants dans son voisinage et qui préfère partir avec eux, que de les voir s'éparpiller aux quatre coins des Etats ; vo là la classe de colons qui viennent ici, voilà ceux qui réussissent, voilà ceux que le gouvernement devrait aider.

Pourquoi n'y aurait-il pas un prix spécial pour le colon de bonne foi qui vient au Manitoba ou au Nord-Ouest prendre une terre dans la prairie ? Serait-il injuste d'accorder à ce brave pionnier un privilége sur le touriste, qui promène son ennui, ou le voyageur qui vient ici seulement dans le but de gagner un peu d'argent et qui s'en retourne après la saison du travail ? Le gouvernement, comme le Canadien Pacifique, y trouverait son profit ; et d'abord, les canadiens-français sont aussi bons agriculteurs que les Galiciens, les Mennonites, les Toubourskis, etc., qu'on a fait venir à si grands frais des vieux pays ; ils sont aussi honnêtes, laborieux, intelligents, fidèles, sujets de Sa Majesté, que tous ces immigrés qui nous arrivent de partout et que M. Sifton trouve bon de nous envoyer.

Et la compagnie du Pacifique Canadien qui, entre nous, n'est pas une société de bienfaisance, verrait son traffic augmenter rapidement, c'est le débit qui fait le profit, dit-on ; eh bien ; ce ne serait plus 20 ni 35 ni 50, mais ce serait par centaines qu'accourraient ici ces bonnes familles canadiennes-françaises pour prendre les terres incultes et complèter vos paroisseses si bien commencées. Elles nous arriveraient des Etats-Unis de l'Est, de l'Ouest, d'Ontario et même de Québec ; car on a beau s'agiter, prêcher, écrire, tenir des congrès, etc, il y aura toujours des gens qui ne sauront jamais se contenter des terres tel qu'on peut leur en obtenir dans les Laurentides, le Lac St. Jean, le Métapédiac, ou même le fameux Témiscamingue.

Ce n'est pas assez, M. l'éditeur, de nous dire ces choses à l'oreille, il faudrait pouvoir le crier assez haut pour être entendu dans les sphères gouvernementales. Si L'OUEST CANADIEN avait la voix assez aigüe pour éveiller l'attention de l'honorable ministre de l'Intérieur et le ton assez harmonieux pour l'intéresser à votre projet, il aurait l'occasion de rendre un immense service à une foule de familles qui sont empêchées de se rendre dans l'ouest, par les prix élevés du transport.

Si M. Sifton refuse de se rendre à l'évidence, et bien qu'il nous dise carrément que tous les argents votés pour l'immigration doivent être employés à faire venir des étrangers. Qu'ill affiche sur la porte de son bureau :

"No friend need apply."

TANCRÈDE.

Nominations du Maire et des Conseillers Municipaux.

MAIRIE.

W. S. Edmiston, proposé par K A McLeod, A Tavlor, Jas Ross, C. Gallagher, J A McDougall, J H Picard.

CONSEIL.

J H Picard par H C Wilson et J T Blowey.

A Brown, par W McKay et C F Strang.

A E Jackson par R Vance et J Kelly.

K A McLeod par C F Strang et T G Hutchings.

N White par S Larue et H H Robertson.

Jas Ross par A E Jackson et H Goodridge.

R Secord par S Larue et T P Cairney.

K W McKenzie par J B Little et D R Fraser.

R Hockley par Jas Ross et W T Henry.

T Hourston par J A McDougall et A H Goodwin.

J D Clarke par J C F Bown et D McNamara.

P Heiminck par R Vance et L Kelly.

Comme on le voit ce n'est pas le nombre d'aspirants qui fait défaut. "Beaucoup d'appelés. peu d'élus."

LES RAYONS DE NOVEMBRE.

Des grands nuages gris estompent l'horizon ;
Lesoleil jette à peine un regard à la terre ;
Les feuilles et les fleurs roulent sur le gazon,
Et le torrent gonflé gtonde comme un tonnerre.

Adien le soir serein ! adieu le matin clair !
Adieu le frais ombrage ! adieu les folles courses !
Adieu les voix d'oiseaux qui se croisent dans [l'air !
Adieu le gazouillis des buissons et des sources !

Plus de gais moissonneurs attroupés dans les [blés !
Plus d'amoureux reveurs assis sous les tonnelles !
Plus de concerts la nuit sur les flots étoilés !
Dans les prés et les bois plus de parfums, plus [d'ailes !

Mais parfois le soleil déchirant les brouillards,
Verse des lueurs d'or dans les flots et les chau- [mes
Et nous croyons ouïr les oiseaux babillards,
Nous respirons partout de sauvages aromes.

L'arbre nu nous parait se rhabiller de vert ;
Le vent attiédi joue avec ses rameaux souples ;
Et dans le creux du val, de feuilles recouvert,
Il nous semble encor voir errer de joyeux cou- [ples.

Ainsi que la saison des fleurs et des amours,
Se sont évanouis mes rêves de jeunesse,
Un nuage a passé tout-à-coup sur mes jours,
Dérobant un soleil qui me versait d'ivresse.

Cependant quelquefois à travers mon ciel noir,
Un reflet radieux glisse à mon front morose ;
Alors dans le passe lumineux je crois voir
De mes bonheurs enfuis flotter l'image rose.

Et puis devant mes yeux rayonne l'avenir ;
L'espérance renait dans mon âme ravie ;
Et le rayon qui brille un instant sur ma vie,
C'est celui que le cœur nomme le souvenir.

W. CHAPMAN.

Ottawa, novembre 1898.

NOTES LOCALES.

A. E. Hogue de la Cie minière Drolet est parti pour l'Est la semaine dernière.

Il y aura un bazar au profit de l'Eglise de South Edmonton les 21 et 22 Décembre courant. Succès.

Du 5 Octobre au 15 Novembre 1898 il s'est pris au Lac Ste Anne 13,225 poissons blancs, brochets, etc.

Mde E. St Jean est partie pour un voyage de trois mois à Montréal et à New York où elle va visiter sa famille.

C. F. Strang, ci-devant de Ross Bros est entré en société avec J. A. Stovel. Les affaires se font sous la raison sociale de Stovel & Strang.

M. J. O. Guy qui nous est arrivé le printemps dernier pour faire de l'élevage, est parti pour l'Est mardi matin. Il sera de retour au printemps.

M. A. C. Talbot arpenteur de la Puissance et attaché au Département de l'Intérieur est venu en cette ville lundi soir, Il est reparti pour Wetaskiwin jeudi matin. Il repartira pour l'Est la semaine prochaine.

Samedi dernier la Cie Electrique d'Edmonton a joué aux citoyens de notre ville le mauvais tour de les plonger dans l'obscurité. Les marchands de pétrole ont fait des affaires d'or. Les lampes incandescentes sont plus brillantes que jamais maintenant.

Pour l'adoption d'un règlement municipal pourquoi n'exige-t-on pas la majorité en valeur au lieu de la majorité en nombre. Les propriétaires sont les principaux interessés et s'ils consentent à payer les taxes nécessitées, qu'y peut-on-trouver à redire.

Un règlement sera prochainement soumis aux contribuables de la ville pour décider de l'opportunité de donner une exemption de taxes pour 20 ans et un bonus en argent de $200 à MM. Dowling et Ottewell qui veulent construire un élévateur et un moulin à farine.

Le règlement pour décider du site du marché à été rejeté par les propriétaires. Le vote a été 85 pour le règlement 51 contre, comme il fallait l'assentiment des deux tiers des votes donnés pour que le règlement fut mis en force, il s'en suit que le site Jellett n'a pas été approuvé par les propriétaires.

L'incorporation de South Edmonton sous le nom de Strathcona rencontre beaucoup d'opposition attendu que les limites fixés sont absolument hors de toute proportion avec les besoins des citoyens. Nous espérons que la Législature y regardera deux fois avant de sanctionner une telle demande d'incorporation.

ST. ALBERT.

Mme Z. Lapierre est très sérieusement malade. Elle est sous les soins des Drs Deslogea et Roy.

Le Rev Père Lestanc nous annonça dimanche le 4 courant que le Rev Père Mérer, supérieur de St Albert, devait arriver ici dans le courant de la semaine et Sa Grandeur Mgr Legal ne devait probablement arriver qu'à la fin du mois.

Une assemblée a été tenue par les résidents de St Albert le 29 du mois dernier dans le but de discuter si ils devaient oui ou non consentir à laisser incorporer le village d'après l'avis reçu de Régina.

A peu près trente personnes étaient présentes: L'assemblée choisit à l'unanimité M. H. W. McKenny comme Président et A. E. Hébert comme Secrétaire. M. le président fit lecture de l'avis envoyé par le Lieutenant-Gouverneur ainsi que les sections de l'ordonnance qui traitent de l'incorporation des villages. M. Hébert secrétaire fut prié de traduire en français afin que tous les intéressés présents fussent entièrement au courant de la question.

M. McKenny expliqua d'une manière claire et précise les avantages et les désavantages de l'incorporation du village et comme l'assemblée semblait satisfaite de ces explications. M Brosseau proposa secondé par M. Gagnon que les résidents du village, ne voyant nullement la nécessité d'être incorporés à présent, fissent une pétition au Lieutenant-Gouverneur le priant de ne point incorporer le village. Ce qui fait adopté à l'unanimité.

M. le sécrétaire prépara la pétition qui fut signée par 29 résidents. Ce qui représente à peu près le nombre des voteurs du village à l'exception de trois ou quatre.

Il fut alors proposé par M. J. Chave secondé par L. Levasseur que la présente résolution ainsi que la pétition soient envoyées au Lieutenant-Gouverneur, et l'assemblée se dispersa satisfaite de résultats.

LE FONCTIONNARISME.

Nous signalons plus bas à l'attention de nos législateurs un petit bout de discours prononcé à la chambre des députés en France, au sujet de la plaie, ou de cette maladie d'une partie de notre jeunesse qui la porte à tenir ses regards tournés vers les bureaux officiels comme vers une Providence de qui ils attendent l'avenir.

Le député français disait donc : "Nous sommes arrivés à une époque bien curieuse de notre histoire. Nous avons en France—je ne crois pas me tromper en l'affirmant—plus de 700,000 fonctionnaires. Le fonctionnarisme est devenu une plaie de ce pays.

Sauf les chiffres, on croirait entendre une parole dite exprès pour le Canada. Toute proportion gardée, nous avons une armée de fonctionnaires civils pour le service général de la Confédération, plus considérable que l'Angleterre et la France. et nous avons en plus pour les services particuliers de chaque province autant de petites armées qui grugent le budget. Si nous ajoutons à ce nombre des centaines d'aspirants employées publics dont les noms se trouvent mentionnés dans la liste de la commission du service civil, on aura raison de dire que le fonctionnarisme est aussi une plaie pour notre pays. Mais, continuons à citer les paroles du député français en les appliquant à notre situation ; le lecteur, en faisant les comparaisons nécessaires, en goûtera mieux la vérité.

"Je fais appel à chacun d'entre vous. Je mets en fait qu'il n'y a pas un député qui ne soit sans cesse en butte aux demandes de braves garçons qui, leur service militaire terminé, viennent le trouver pour lui demander "une place"—c'est l'expression consacrée,—un emploi. On veut être serviteur de l'Etat ; on se contentera de peu, d'un traitement minime, d'un salaire modeste, parce qu'on aura en vue une petite pension, puis on se laissera mener, on n'aura plus à s'occuper de l'existence"

"Ce besoin du fonctionnarisme est un mal dangereux. Il porte atteinte à l'initiative privée, il entrave la productivité nationale, c'est une menace pour l'avenir ; car, en somme, la richesse d'un pays se mesure à la puissance de sa production."

"D'autre part, en rendant, soit aux régions, soit aux départements organisés et répartis sous une autre forme une latitude plus grande, une liberté plus complète, en leur accordant la faculté de régler eux-mêmes un plus grand nombre de leurs affaires, en leur laissant, en un mot, une plus grande part de liberté, vous donnerez à ces régions une initiative privée qu'elles n'ont pas. Actuellement, on a tellement l'habitude de la tutelle de l'Etat que vous ne voyez pas une commune, un département, une association quelconque prendre l'initiative de créer quoique ce soit même un chemin de fer d'intérét local, sans s'adresser à l'Etat.

"C'est toujours l'Etat, le père du pays, le père de chacun, l'Etat socialiste, auquel on fait appel en tout ordre de choses."

Nous le répétons, c'est absolument comme cela que les choses se passent en Canada.

MARCHE.

Edmonton Blé,		47c
" Sud,		49c
" Avoine,	20,	23c
" Sud Avoine,		25c
Beurre, la lb.,		25c
Œufs, la douz.		30c
Foin, la tonne,		$5.00
Cochons vivants,		4c
Cochons, dressés, la lb.,		5½c
Poulets "		8 à 10c
Dendes, "		12½
Canards, "		10c

ALMANACHA-1899

Nos remerciments a MM. J.B. Rolland & Fils, de Montréal, pour l'envoi de leurs trois publications pour 1899.

1e L'Almanach Agricole, Commercial et Historique, 33e édition a sur ses précédents l'avantage d'une augmentation de seize pages, lui permettant de joindre à ses renseignements accoutumés, ceux de l'administration des divers départements de la Province de Québec, l'historique du Monument de Champlain.

5e. L'Almanach des Familles, 32e édition se distingue encore par son abondance de conseils, recettes d'économie, légendes, etc. Entre autres, celle d'un revenant racontée à M. Ph. A. de Gaspé, par le père Romain Chouinard, sans être nouvelle provoque souvent le sourire par sa grande naïveté.

3e- Le Calendrier de la puissance du Canada, la feuille la plus complete de ce genre, et l'ornement mural de chaque foyer cathplique, vient aussi de paraitre pour 1899.

Ces trois publications se vendent chez tous les principaux marchands au prix de cinq centins chacune.

AGRICULTURE.

LE SEL.

Le sel, mélangé dans des proportions convenables, rend les aliments plus savoureux et en facilite la digestion.

Le sel fort recherché par tous les animaux, fortifie le tempérament, et, par son usage, on obtient les résultats suivants :

1o. Les vaches laitières donnent une quantité de lait plus considérable.

2o. Elles sont moins exposées aux maladies de langueur ;

3o. Elles donnent des veaux plus forts et plus vigoureux ;

4o. Les taureaux sont plus vigoureux et plus ardents ;

5o. La force des bœufs de travail est augmentée ;

6. L'engraissement est plus rapide, la viande est meilleure et la graisse a plus de fermeté ;

7o, Les porcs s'engraissent mieux et plus promptement, le lard est plus ferme et la viande plus savoureuse ;

8o. Les poulains comme les veaux s'élèvent mieux quand on sale un peu leurs aliments ;

9o. Enfin, les oiseaux de basse-cours ceux des colombiers etc., s'engraissent mieux, leur viande est plus savoureuse, et les femelles pondent d'avantage. Il est certain que si l'usage du sel était plus répandu, on verrait diminuer et même disparaitre beaucoup de maladies graves.

La quantité de sel à donner varie selon les circonstances, si l'on désire stimuler l'appétit et faciliter la digestion, il suffira de donner à chaque bête à corne ou cheval, une petite poignée de gros sel toutes les vingt-quatre heures.

Que tous les cultivateurs et les petits propriétaires. d'animaux se pénètrent des nombreux avantages qu'ils peuvent obtenir de l'emploi du sel pour la santé de leur bétail et des profits qu'ils en retirent. Qu'ils n'oublient pas que le sel conserve et bonifie les fourrages, augmente la quantité des fumiers, et alors ils ne reculeront pas devant une dépense insignifiante qui leur donnera les plus beaux résultats, en suivant cet avis avec persévérance.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.

1ère messe à 8h a.m.

Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7½h p.m.

L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.

Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.

Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'à midi le neuf Decembre prochain (1898) pour l'érection d'une maison d'école (frame) dans le district d'école Catholique Publique Boulais No 47.

Les plants et spécifications peuvent être vues les 2 et 3 Decembre a la residence de.

D. BARD
Secrétaire-Trésorier.

Bureau de Poste, St, Albert.



LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants

Winniaeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	23 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Priuce Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
Fannystelle	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D EFFETS DE COLONS.

De Montréal oux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tariff des endroits cidessus mentionnés. pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec. Une commission libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

LE MODELE

I

—Dites-moi ; est-ce que je trouverai de beaux sites par ici ?

L'aubergiste, à qui cette question était adressée, répondit :

—Mon Dieu ! monsieur, ce pays n'est pas plus laid qu'un autre ; il a ses charmes, possède de jolis points de vue...

—Vous avez quelquefois des peintres ?

—Oui, monsieur, il y a une dizaine d'années, il en est venu quatre de Paris. Une autre fois, un encore. Alors, vous êtes artiste aussi ?

André Bessier sourit.

—Mais oui.

—Et comme ça, vous faites des portraits ?

—Des paysages surtout.

—Il y en a de bien, mais il me semble que ça ne vaut pas des portraits ; ça ne doit pas être aussi difficile !

Le jeune homme, ayant pris congé de son hôte, monta à sa chambre.

Il était arrivé le matin même dans ce village perdu au fond d'un vallon et dont les petites maisons massées en rond dans la combe semblaient de loin des œufs blancs dans un nid.

Au hasard, par caprice d'artiste, il avait débarqué à la gare proche, une gare petite et solitaire, et, après s'être fait conduire en voiture dans les environs, avait fixé son choix sur Chalmessin ; descendu à l'unique auberge du lieu, il venait d'y prendre son premier repas, et maintenant il se préparait à sortir, à gagner les coteaux.

Le paysage lui avait plu par sa mélancolie, sa tristesse douce. Il manquait pourtant de grandeur et de majesté. Les arbres y restaient chétifs sous le ciel pâle. Des haies séparaient les champs pauvres. Des roches au sommet des coteaux formaient, de trois côtés, un ruban grisâtre qui dominait le village et semblait l'isoler du reste du monde.

II

André, qui travaillait depuis plusieurs heures déjà, entendit soudain un léger bruit produit par un craquement de branche écrasée.

Il tourna la tête et vit près d'une haie voisine une jeune personne qui l'examinait curieusement et qui essaya aussitôt de se cacher.

Comme on entendait au loin des aboiements, le peintre pensa que ce devait être une bergère.

Justement, pour quelques-unes de ses toiles, il souhaitait un modèle. Cette paysanne pourrait peut-être lui être utile. Il résolut de l'interroger.

Il se leva, se dirigea vers la haie.

Il ne s'était pas trompé. C'était bien une bergère. Derrière elle, dans le champ enclos de buissons, un troupeau de moutons paissait.

Quand la jeune fille vit le peintre s'avancer vers elle, elle rougit.

Elle était jolie sous son pauvre costume de cotonnade grise. San visage maigriot, délicat, reflétait comme une étrange tristesse. Les yeux, d'un vert singulier, avaient par instants une profondeur d'eau dormante et par d'autres des phosphorescences.

André la salua poliment. Elle répondit à son salut, troublée davantage encore. Puis il lui parla.

Ils firent ainsi connaissance. Le peintre apprit que la petite bergère se nommait Marie et qu'elle avait dix-huit ans bientôt. Elle était orpheline et demeurait chez son oncle, à la ferme du Val, un peu à l'écart de Chalmessin.

André lui proposa de faire son portrait, parmi le paysage, sur sa toile ; elle accepta, alla se placer à l'endroit que le peintre lui indiquait, au milieu de son troupeau.

Ce soir-là, André traça une ébauche superbe, où, sur le fond rougeâtre du ciel, la petite bergère, ses moutons et ses agnelles s'enlevaient en chaudes couleurs.

Mais lorsque le jeune homme voulut récompenser Marie par une pièce d'argent, elle déclara qu'elle entendait ne rien accepter ; il eut beau insister ; elle secoua sa jolie tête brune, fit un geste à son chien qui rassembla assitôt son troupeau, puis elle s'éloigna suivie de ses bêtes, dans le chemin creux descendant vers la ferme et perdu à présent derrière la grisaille de la nuit tombante.

III

Souvent encore, Marie figura dans les paysages du jeune peintre.

Elle dirigeait toujours son troupeau du côté où il s'installait, et quand il la priait de se placer, elle obéissait aussitôt.

Elle ne parlait guère, mais dans ses prunelles étranges des lueurs brillaient. Lorsque André ne la regardait pas, les yeux de la bergère se fixaient sur lui. Alors la mélancolie de son visage un moment s'adoucissait, s'atténuait, faisait place à une expression de très grand bonheur. Seulement au moindre geste du peintre, elle détournait ses yeux...

André avait bien remarqué la singularité des allures de la jeune paysanne, mais il n'en devinait pas la cause exacte ; il l'attribuait à la sauvagerie native.

Des jours et des jours passèrent. L'automne arrivait. Les feuilles jaunies, rougies, éclaboussèrent de larges taches les ramures des arbres. Sous le vent, elles fuyaient par vols éperdus de papillons d'or.

Avec la tristesse de la nature, la nostalgie de Paris vint au jeune maître. Les hirondelles avaient fui ; le ciel restait pâle durant la journée entière. Matin et soir des brumes grises flottaient, se trainaient sur la terre dénudée.

André songea qu'il était temps de partir. Il était content de son séjour à Chalmessin. Il en emporterait de bonnes études, des croquis dont il comptait se servir.

Les derniers jours s'était égaré en un coin perdu, promontoir rocailleux au-dessus duquel se dresse une croix et qu'on appelle dans le pays, justement à cause de sa solitude et de sa détresse, le Calvaire. André pensa qu'en faisant "poser" là la petite bergère il aurait un croquis remarquable, dont il pourrait tirer un tableau saisissant.

Il résolut de demander à Marie de lui servir une dernière fois de modèle.

Elle ne s'y refuserait certainement pas.

IV

—C'est vrai que vous quittez le pays, monsieur.

—Mais oui, ma petite Marie. Mes malles sont déjà faites. Je vais regagner Paris. Et je veux auparavant vous demander un dernier service.

—A votre disposition...

—Ce serait de poser au Calvaire, là-haut.

—Alors, je vais rentrer mon troupeau.

—Oui... Vous serez bien aimable... Mais votre oncle ne dira-t-il rien ?

—Mon oncle me laisse la liberté d'aller à ma guise, pourvu que se moutons soient bien gardés.

—Vous êtes bien gentille, Marie !

—Oh ! vous prétendez cela, mais quand vous serez parti, pous ne songerez guère à moi !

Cette phrase fut jetée avec un ton de voix si singulier que machinalement, le peintre regarda la bergère. Elle était toute pâle. La flamme de ses yeux s'avivait encore dans l'encadrement sombre que leur faisaient de larges cernures. Ses lèvres tremblaient.

—Eh bien ! vous vous trompez, Marie, dit le peintre. Je ne serai pas un ingrat, Vous le verrez. Et puisque vous ne voulez pas accepter d'argent, vous ne m'empêcherez point de vous envoyer un petit cadeau.

—Je ne demande rien, murmura la jeune fille, devenue farouche soudain.

D'un geste de son bras grêle, elle faisait un commandement à son chien. Il obéit, courut aux moutons, les amena. Puis. elle partit vers la ferme de son oncle. Quand elle fut de retour, elle monta sur le promontoire qui se dressait en face du peintre, morne sous le ciel blême d'octobre.

V

—Voici ce que je voudrais : que vous restiez agenouillée sur le premier dégré du Calvaire, les mains tendues là-bas, vers l'horizon.

Doucement, André lui faisait prendre la pose désirée, soulevant un peu ses bras, inclinant sa tête. Et quand il la touchait, il sentait que sa peau était brûlante. Il lui sembla même que son corps frémissait.

—Seriez-vous souffrante, Marie ? interrogea t-il.

Mais elle se défendait :

Non ! non ! un peu de fièvre seulement. J'y suis sujette. Cela n'aura pas de suite. Il ne faut pas vous en préoccuper.

—D'ailleurs, dit André, ce ne sera pas long ; j'aurai vite fait l'esquisse.

Déjà il travaillait en hate, désireux de faire la pose, voyant là l'ébauche du tableau futur.

Des instants ils restèrent silencieux —lui, devant sa toile ; elle, immobile sous le ciel pâle, passivement obéissante.

Soudain, tout en continuant son travail, le peintre dit :

—Maintenant, Marie, il faudrait donner à votre visage une expression de souffrance.

Et comme elle tournait un peu la tête, ne paraissant pas bien comprendre, il ajouta :

—Supposez, par exemple, qu'une personne que vous aimez, parte au loin, là-bas, et songez que vous ne la reverrez plus !

Il souriait légèrement en prononçant cette phrase. Il regarda ensuite la jeune fille. Et il fut frappé de l'expression de souffrance qu'accusait soudain ce visage très blanc, où les yeux semblaient encore s'agrandir d'angoisse, où les pauvières battaient, et les lèvres se serraient comme pour arrêter un sanglot montant.

Rapidement, en quelques touches, l'artiste fixa cette détresse d'âme, tressaillant d'aise devant une telle sincérité d'émotion, surpris et ravi en face d'un pareil modèle.

Mais voici que soudain, comme ayant fini, il levait la tête et fixait la bergère, il s'aperçut qu'entre ses paupières des larmes filtraient et coulaient lentement au long des joues.

Tout ému, il s'approcha, et :

—Qu'avez-vous, Mario ? demanda-t-il

—Rien, monsieur rien !

—Ai-je donc été maladroit ? ai-je sans le vouloir réveillé une peine dormant en vous ?

Elle s'essuya les yeux, fit signe que non puis, tout de suite, ajouta, pour ne pas laisser deviner son secret :

—Cela m'arrive parfois de pleurer ainsi, comme une sotte, sans savoir pourquoi ; excusez-moi.

Il la remercia de nouveau, lui dit adieu, et il devina qu'elle pleurait encore.

Egoiste, il songea seulement que c'était là une petite bergère bien sentimentale.

VI

Cette dernière ébauche faite là fut pour André le point de départ de la célébrité. Il en fit un tableau superbe qui lui valut une des premières médailles au Salon de peinture. Chacun fut ému devant la douloureuse expression du visage de cette bergère qui, agenouillée, regardait désespérément vers l'horizon, en un décor de cauchemar. André Bessier avait donné pour titre à son beau tableau.

REVIENDRA-T-IL ?

Il avait envoyé à Marie le petit cadeau promis, une jolie broche en or.

Pendant quelques années, emporté par le tourbillon de la vie mondaine et de la gloire naissante, il oublia et le petit pays où il avait trouvé le sujet de son tableau et la bergère qui lui en avait prêté la vie.

Ce ne fut que cinq ans plus tard qu'il revint à Chalmessin,

Tout de suite, il alla à la ferme du Val pour remercier Marie.

Il ne trouva que l'oncle, un vieux paysan courbé. au visage briqué, qui lui dit, lorsqu'il se fut fait connaitre :

—Ah ! monsieur, elle est morte, notre pauvre petite !......Morte il y aura trois ans aux semailles prochaines...On n'a jamais bien su ce qu'elle avait......De la langueur, nous a raconté le médecin......Mais ca ne devrait pas faire mourir, ça !......Y avait autre chose, bien sûr, autre chose du côté du cœur !......Elle se souvenait de vous aussi !......Elle parlait souvent du monsieur de Paris, l'artiste... Et, tenez ! quand elle a reçu votre cadeau, elle a été plus heureuse que si ç'avait été une fortune !......... Nous n'avons jamais su qui elle aimait. Elle ne se livrait pas, elle ne disait jamais rien... Mais quand elle est morte, aussi vrai que je m'appelle Arsène Massenot, je l'ai entendue, moi, monsieur, prononcer le nom d'André... André, qui c'est ?... Nous n'en avons pas de ce nom dans nos connaissances... On ne saura donc jamais le fin mot !

Brusquement, pour ne pas laisser voir son émotion, le peintre saluait, prenait congé, se retirait.

Tout le secret douloureux de la petit bergère lui était révélé à présent !

Son succès, il le devait un martyre admirable, à l'amour naïf et sublime de cette humble paysanne ; pauvre fleur des champs trop modeste pour être remarquée :

Et, bien des fois depuis, André Bessier songea à la morte, et ses lèvres murmurèrent :

—Pauvre petite Marie !

PAUL ROUGET.

CARTES PROFESSIONELLES.

AVOCATS.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE, Avocat, Notaire, Bâtisse Gallagher Edmonton.

M. Villeneuve est aussi avocat au Barreau de la Province de Québec.

I. S. COWAN, Avocat, Notaire Public. Bureau, Bâtisse de la Banque Jacques-Cartier à Edmonton, Alberta.

WILLIAM SHORT, Avocat, Notaire, Etc. Bureau, Bâtisse Cameron, Edmonton. Capitaux de particuliers et de Compagnies à prêter.

Avocat pour The Merchants Bank of Canda.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Albrta, T. N. O Procureurs pour la Banque Impérial du Canada.

N. D. Beck, C.R. E. C. Emery, Avocat de la Couronne.

Argent de particuliers et de Cies. à prêter.

BOWN & ROBERTSON, Avocats. Batisse du Bulletin, Edmonton, Alta., T. N. O.

J. C. F. Bown. Harry H. Robertson.

H. C, TAYLOR, M.A., L.L.B- Avocat. Notaire, Solliciteur, Etc. Bureau : Bâtisse de la Banque Impériale, Edmonton, Alta, T.N.O.

C. De W. McDONALD, M. A., (Cidevant du Barreau de la Novelle Ecosse) 23 ans de pratique, Avocat, Edmonton, T. N. O. Bureau en haut du Bureau de Poste. Avocat qui parle français.

P. L, McNAMARA, Avocat, Notaire, Bureau : Batisse McLeod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques Cartier.

Dr. A. H. DESLOGES, Médecin-Chirurgien St. Albert, Alta.

Dr. PHILIPPE ROY, Médecin-Chirurgien. Consultations de 2-4 p.m., 7-8 p.m. Telephone No. 35.

Bureau, Rue Principale, vis-à-vis l'entrepôt Massey-Harris,

E. A. BRAITHWAITE, M.D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Téléphone.

J. D. HARRISON, M.D., C.M. Bureau et résidence, 2me porte à l'ouest de la Banque Impériale.